

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 68 (1971)
Heft: 9

Artikel: La production indigène de miel, importation et consommation
Autor: Jutzi, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1067470>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

L'APICULTURE EN UNE LEÇON

Amis, à mes discours ouvrez bien les oreilles.
Si vous aimez le miel, possédez des abeilles
Et pour les abriter de la pluie et du vent,
Servez-vous, croyez-moi, d'une ruche dans le vent.
Je sais qu'on peut les mettre en des ruches de paille,
C'est bien plus gracieux, mais ne vaut rien qui vaille :
Il faut en la maison des habitants nombreux,
Une reine féconde et tout un peuple heureux,
De même qu'en chantier de pierre et de lignage
Plus on a d'ouvriers et plus on fait d'ouvrage.
Je me résume donc ; une ruche Dadant
Bien à l'abri du vent, bien peuplée au dedans.
Ayez des fleurs partout, vives et parfumées :
Esparcette, tilleuls et roses embaumées.
Pour extraire le miel, prenez un extracteur,
Faites-le proprement, car la douce saveur
Du miel est délicate et craint fort les mains sales,
Qui changent son parfum en des senteurs fatales.
Puis vous le renfermez en des vases bien clos
Et pendant quelque temps le laissez en repos.
Vendez cher votre miel. L'éminent La Palisse
A dit dans ses écrits et sans nul artifice
Que plus la marchandise est mise à de hauts prix
Et plus on est content, plus on a de profit.
Voilà le résumé de mes dix ans de veille
Je vous en fais cadeau pour vous et vos abeilles.

A. Barbemuche.

LA PRODUCTION INDIGÈNE DE MIEL, IMPORTATION ET CONSOMMATION

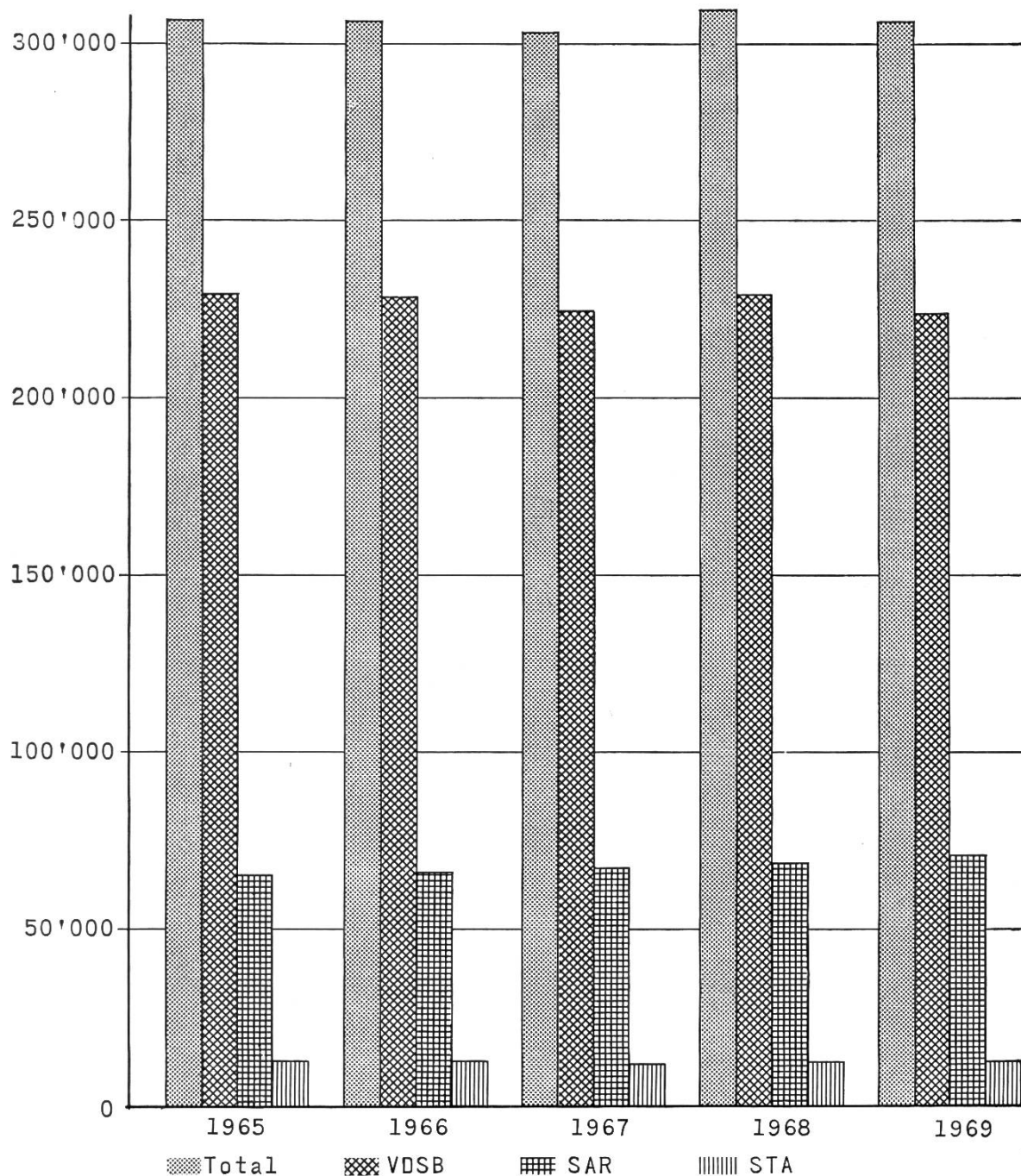
(Exposé sur les problèmes du miel, fait par M. Jutzi, division de l'agriculture du DEP, lors de la réunion de printemps de la Société suisse alémanique des amis des abeilles, les 17 et 18 avril 1971, à Lucerne).

1. Le nombre des colonies d'abeilles en Suisse / La production de miel

Déterminer le nombre des colonies d'abeilles en Suisse n'est pas chose aisée. Nous manquons de données précises, car celles dont nous disposons reposent sur des évaluations. Nous avons tenté, de notre côté, de fonder nos enquêtes sur une base plus sûre et inventorié les résultats des années 1965 à 1969.

Nombre des colonies d'abeilles en Suisse

Graphique 1



Nos données reposent sur le nombre des colonies assurées auprès de la Société suisse alémanique des amis des abeilles et, pour la Suisse romande et le Tessin, sur les hypothèses énoncées par les groupements cantonaux d'apiculteurs. A propos de la récolte de miel, on s'est référé à un matériel d'enquête digne de foi émanant de la Société suisse alémanique des amis des abeilles. Il serait hautement souhaitable de pouvoir de même s'inspirer d'une documentation semblable fournie par les deux autres groupements nationaux. Pour ce qui est du rendement en miel par ruche, ce sont également les associations d'apiculteurs qui ont remis les indications nécessaires. Il va de soi que les résultats de ces enquêtes ne sont pas exempts d'erreurs, mais nous n'espérons pas moins pouvoir vous donner une image aussi complète que possible de la production indigène de miel.

Nous tenons à remercier ici chaleureusement les associations d'apiculteurs qui nous ont assuré de leur précieux concours.

1.1. Le nombre des colonies d'abeilles en Suisse

D'après le **graphique 1**, le nombre des colonies n'a guère varié, sur le plan suisse, pendant la période faisant l'objet de notre enquête. Le changement le plus important à signaler s'est manifesté au cours de deux années, 1967 et 1968, pendant lesquelles le nombre de ruches est passé de 303 169 à 309 537. Il faut en voir l'explication dans l'excellente récolte de 1968. Le même phénomène s'est produit dans le rayon de la Société susmentionnée, dont le nombre de colonies est tombé à son chiffre le plus bas en 1969 avec 223 504, et a atteint son niveau le plus élevé en 1968 avec 228 966 unités. En Suisse romande, en revanche, il a marqué une tendance presque régulière à la hausse, passant de 65 092 unités en 1965 à 70 245 en 1969. Au Tessin, il a passé de 12 500 à 12 300.

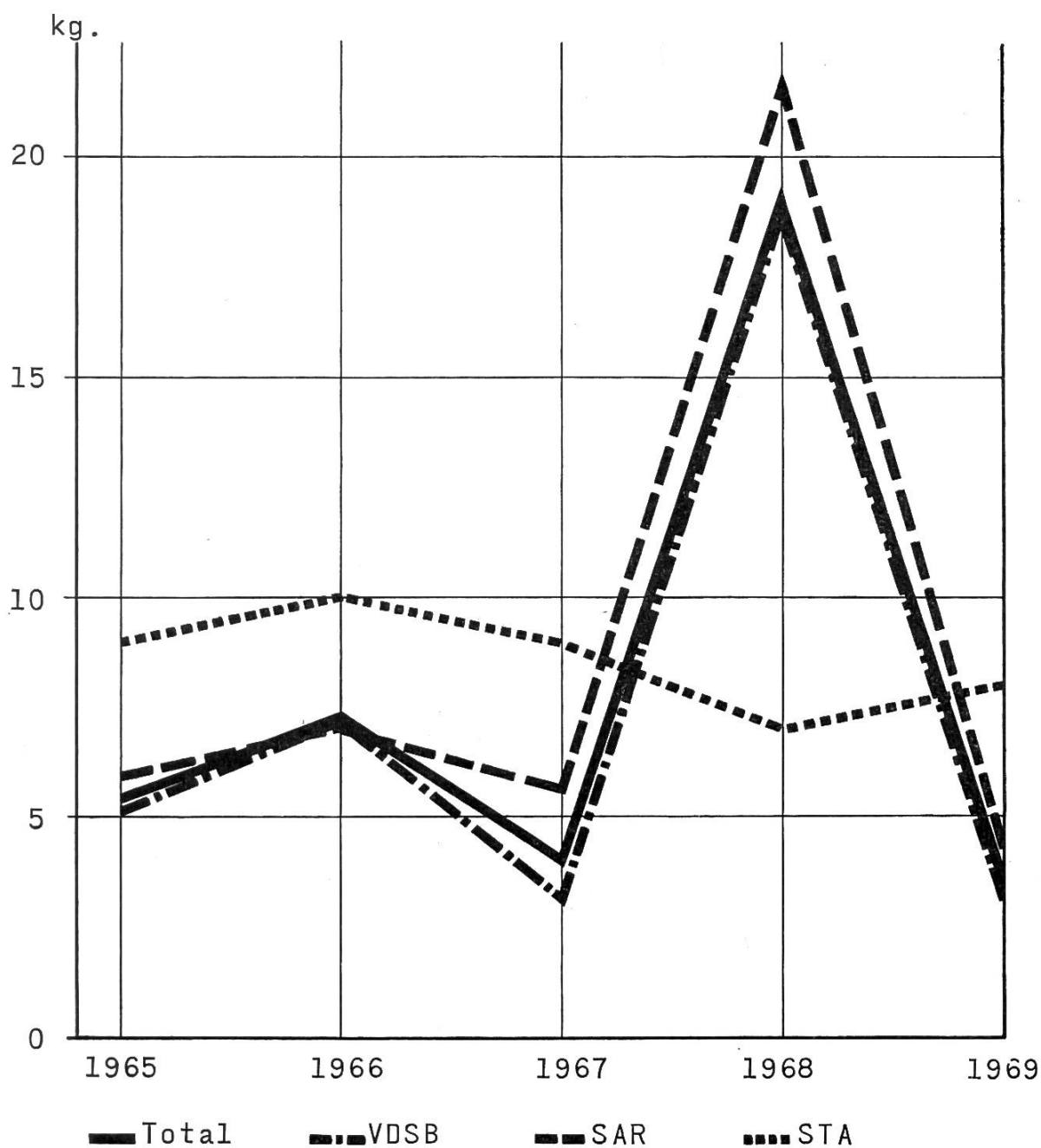
1.2. Le rendement moyen par colonie

Le **graphique 2** montre clairement que dans la moyenne suisse, le rendement par colonie varie de façon très sensible d'une année à l'autre. Le poids le plus bas a été enregistré en 1969 avec 3,61 kilos, le poids le plus élevé en 1968 avec 18,94 kilos. En Suisse alémanique, le rendement moyen s'approche de la moyenne nationale, mais se situe chaque fois légèrement au-dessous. Il a varié entre 3,2 kilos dans les années 1967 et 1969, et 18,8 kilos en

1968. En Suisse romande, les conditions sont à peu près les mêmes, la moyenne atteinte se situant le plus souvent au-dessus de la moyenne suisse. Selon les résultats de l'enquête, le chiffre le plus bas a été noté en 1969 avec 4,3 kilos, le chiffre le plus élevé en 1968 avec 21,6 kilos. Les conditions sont toutes différentes au Tessin, où les récoltes sont beaucoup plus régulières et varient entre 7,0 kilos en 1968 et 10,0 kilos en 1966.

Rendement moyen par colonie

Graphique 2



1.3. La production de miel en Suisse

La production indigène annuelle de miel est illustrée par le **graphique 3**. Par la force des choses, sa structure ne diffère pas de celle du rendement moyen par colonie.

Production miel en Suisse

Graphique 3

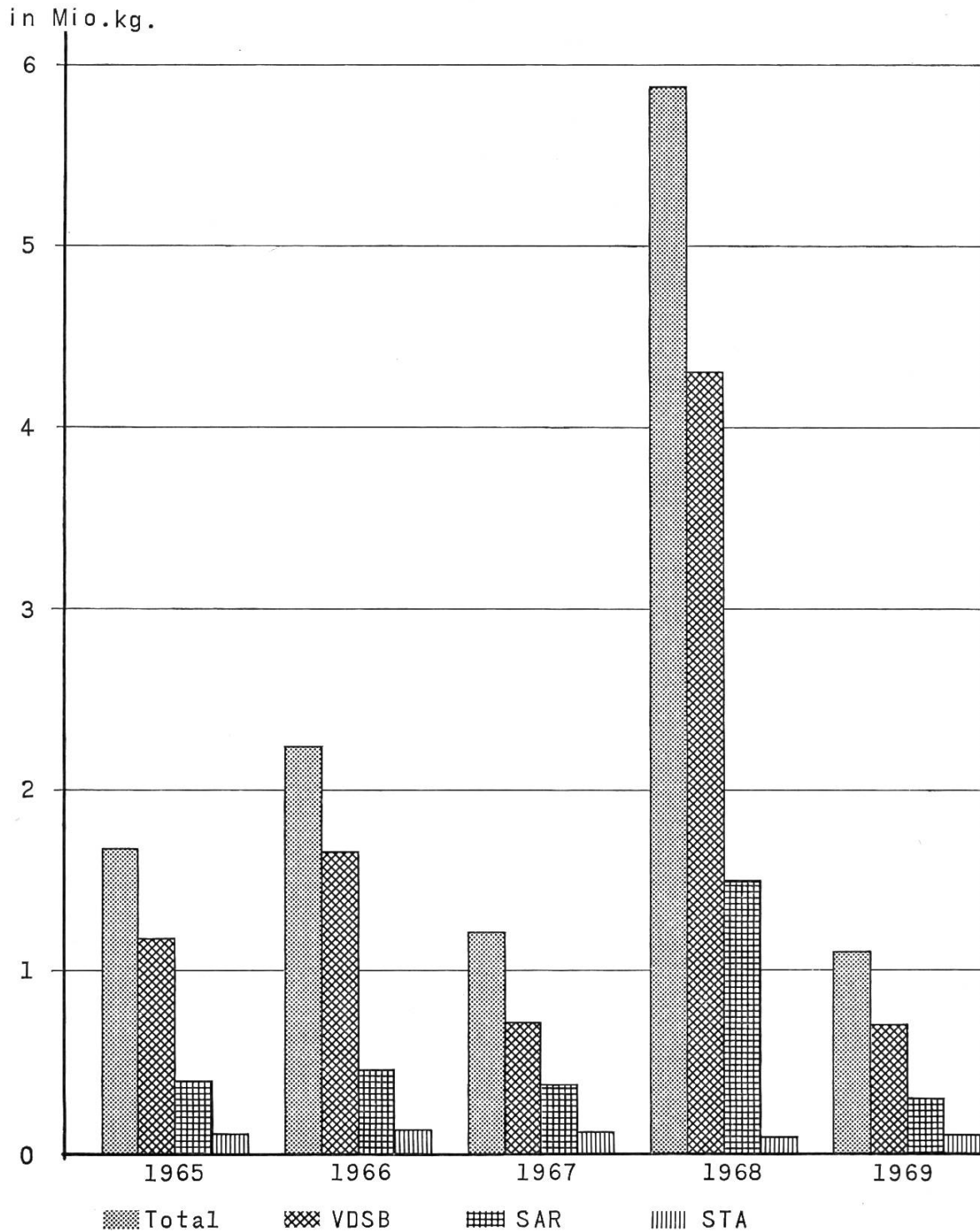
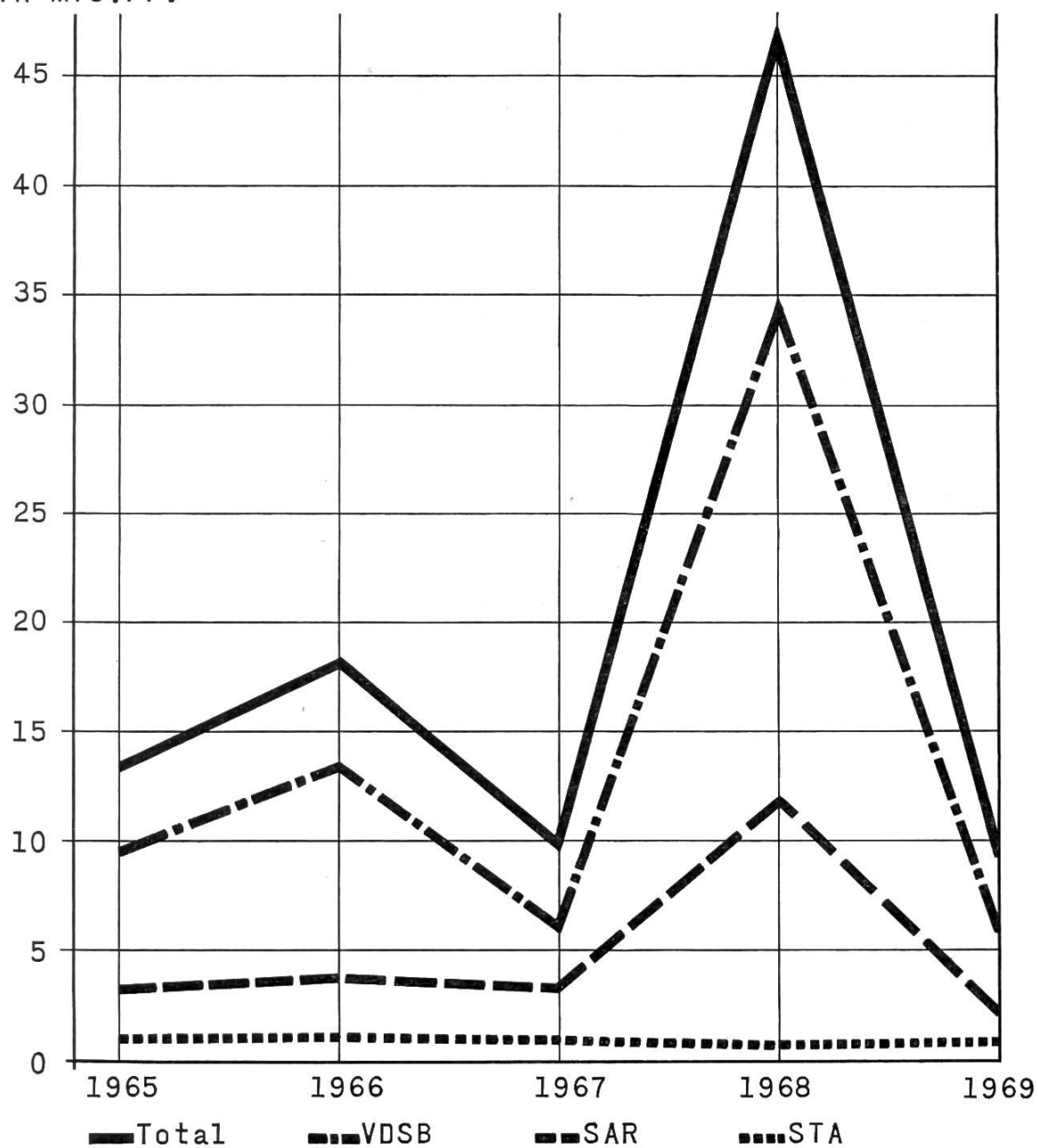


Tableau N° 1 :			
Part de la production indigène par groupement d'apiculteurs			
Année	SSAA %	SAR %	STA %
1965	70,2	23,1	6,7
1966	73,8	20,6	5,6
1967	59,7	31,2	9,1
1968	73,4	25,1	1,5
1969	63,9	27,2	8,9

Valeur de la récolte indigène de miel

Graphique 4

in Mio.Fr.



1.4. La valeur de la récolte indigène de miel

Le **graphique 4** renseigne sur la valeur des récoltes annuelles de miel du pays. Cette valeur est calculée sur la base du rendement moyen par kilo, selon les enquêtes de l'Office de renseignements sur les prix de l'Union suisses des paysans, à Brougg. Elle se calcule d'après « le prix obtenu par les producteurs dans la vente au détail et en gros (moyenne) » et s'est établie par kilo à 8 fr. 10 en 1965 et 1966, à 8 fr. 30 en 1967, à 8 fr. en 1968 et à 8 fr. 30 en 1969. La valeur dépend de la récolte totale donc y compris la quantité que l'apiculteur conserve pour son propre usage. Pour la période considérée, la valeur de la récolte de miel du pays varie entre 9,2 millions de francs en 1969 et 46,9 millions en 1968.

2. Les importations de miel

Le **graphique 5** montre que les importations sont en constante augmentation. Fait étonnant, l'ampleur de la récolte de 1968 n'a pas eu pour effet une diminution correspondante des arrivages en 1969. Quant au prix à la production, ils doivent être considérés comme relativement bas. Ils s'entendent par kilo franco frontière suisse, non dédouané. Pendant les cinq années de référence, ils ont varié entre 1 fr. 41 en 1966 et 1 fr. 64 en 1965. La taxe douanière est de 60 centimes par kilo.

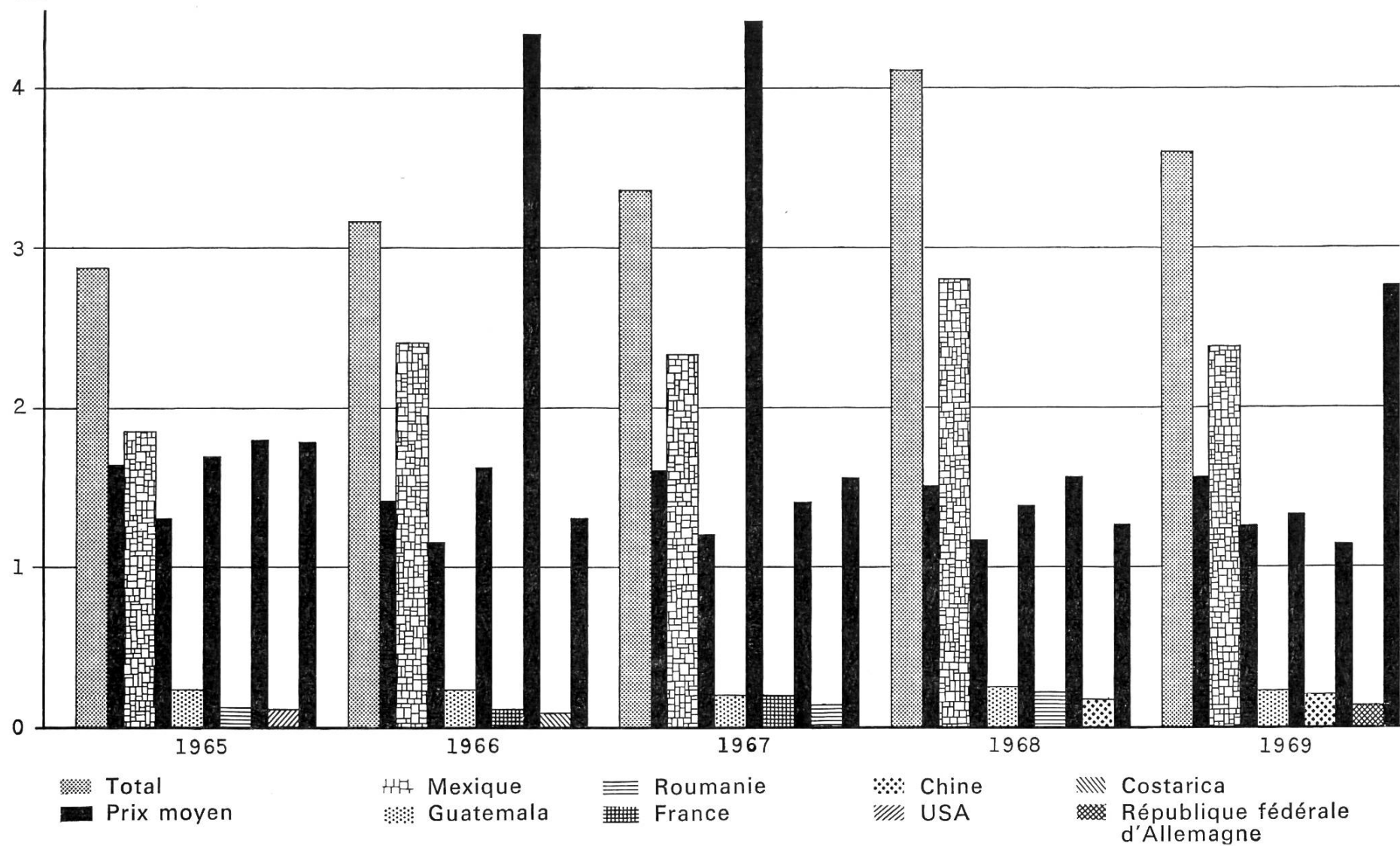
Tableau N° 2 :

Part des principaux pays dans les importations de miel et prix moyens

Année	Pays d'origine	Part en %	Prix moyens franco frontière suisse, non dédouané Fr./kg
1965	Mexique	64,6	1.30
	Guatemala	8,0	1.69
	Roumanie	4,3	1.79
	USA	4,0	1.78
		<u>80,9</u>	1.64 *
1966	Mexique	76,0	1.15
	Guatemala	7,1	1.62
	France	3,6	4.35
	Costarica	2,9	1.30
		<u>89,6</u>	1.41 *
1967	Mexique	69,3	1.20
	Guatemala	5,8	1.40
	France	5,8	4.41
	Roumanie	4,1	1.55
		<u>85,0</u>	1.60 *

Graphique 5

en francs



1968	Mexique	67,7	1.17	
	Guatemala	6,3	1.38	
	Roumanie	5,0	1.56	
	Chine	4,1	1.27	
		<u>83,1</u>		1.51 *
1969	Mexique	66,4	1.26	
	Guatemala	6,4	1.33	
	Chine	5,9	1.14	
	RF d'Allemagne	3,8	2.76	
		<u>82,5</u>		1.56 *

* Prix moyen global du miel importé

3. La consommation de miel dans le pays

Les stocks de miel à la fin de l'année n'étant pas connus, il n'a pas été possible d'en tenir compte pour calculer la quantité mise en valeur annuellement dans le pays. Cette quantité est donc estimée à la lumière de la production indigène, ainsi que des quantités importées et exportées. La part des exportations est très faible. Elle a atteint son niveau le plus élevé en 1969 avec 8298 kilos.

Le **graphique 6** montre que la quantité de miel consommé dans le pays dépend dans une forte mesure de la récolte indigène. Elle a varié entre 4 537 642 kilos en 1965 et 10 004 059 kilos en 1968. Les achats à l'étranger excèdent, sauf en 1968, la production indigène. La part de celle-ci dans la consommation totale représente, pour les années de référence 1965, 1966, 1967, 1968 et 1969, les valeurs suivantes (en %) : 36,7, 41,4, 26,4, 58,6 et 23,6.

Si l'on ne tient pas compte de la quantité de miel qui est réservée comme nourriture des abeilles (uniquement du miel du pays) et à des usages techniques, on consomme en Suisse, par tête de population, environ 760 grammes de miel, volume qui est passé à 1,622 kilos en 1968 en raison de l'ampleur de la récolte. Par comparaison, on en consomme 940 grammes en Allemagne, 850 au Luxembourg, 340 en France, 290 en Hollande, 230 en Belgique et 157 en Italie.

4. Conclusions

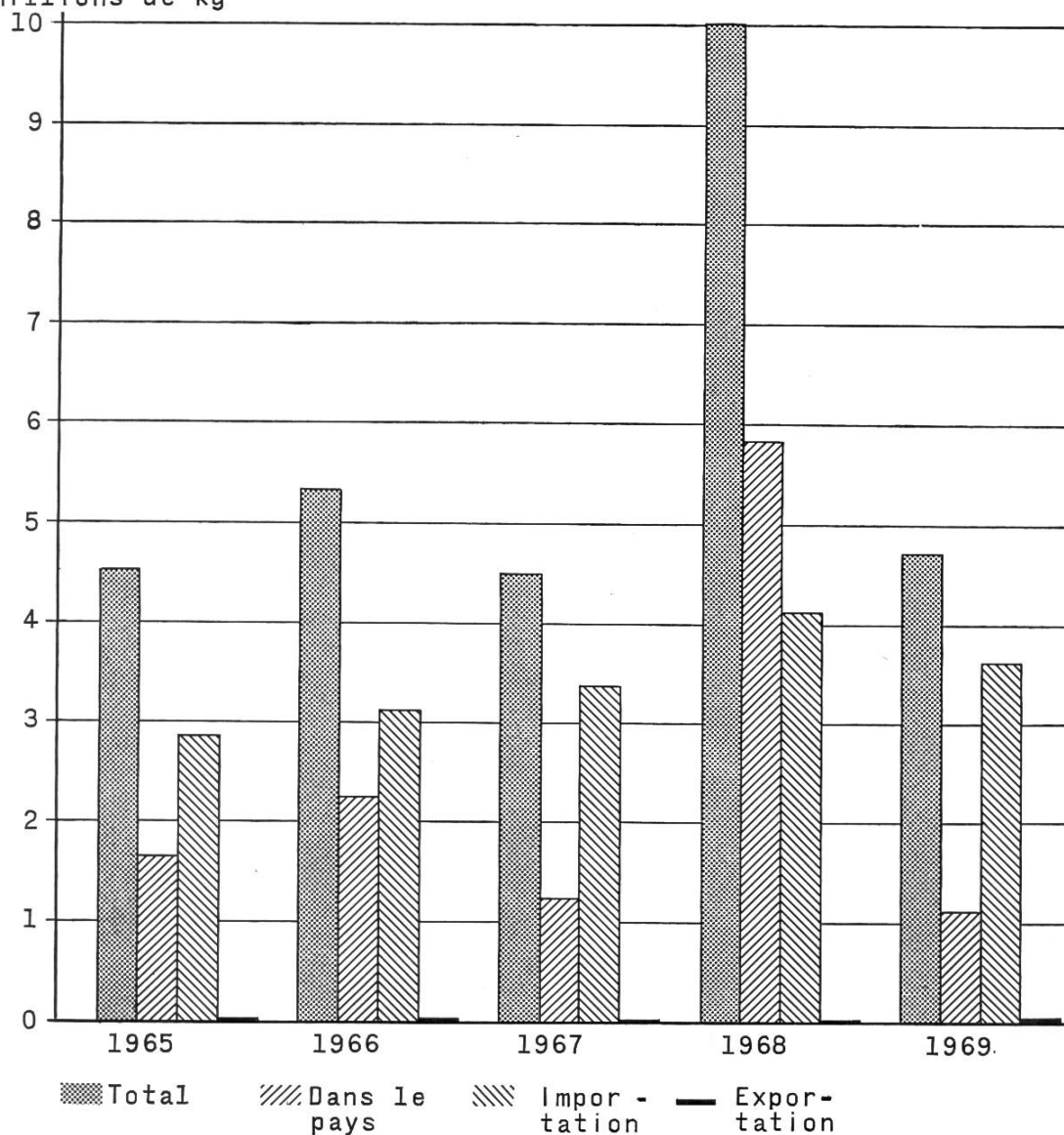
La quantité considérable de miel étranger qui nous parvient chaque année à bas prix doit inciter chaque apiculteur à tout mettre en œuvre pour assurer la sauvegarde du bon renom du « véritable miel du pays » et en stimuler la vente. Il serait très utile que chaque apiculteur assure sa propre clientèle et soit en mesure de lui fournir régulièrement un produit non falsifié, dans des boîtes propres et conformes aux exigences du marché.

Le contrôle du miel est un moyen efficace pour améliorer la qualité. Que chaque apiculteur ait à cœur d'en faire bon usage.

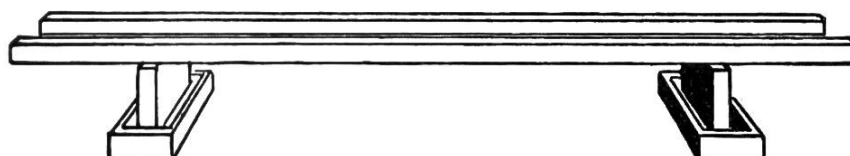
Consommation de miel dans le pays

Graphique 6

en millions de kg



Supports de ruches (en ciment) modèle « Cornaz, Allaman »



avec auget pour protection contre les fourmis et abreuvoirs pour les abeilles
Poutrelles de 300 cm.

PRIX : supports de ruches, Fr. 15.50 pièce. Poutrelle 300 cm. de long. Fr. 22.50 pièce
Supports de ruches : Fr. 15.50 pièce, par 6 pièces Fr. 15.20, 12 pièces Fr. 14.70 et
20 pièces Fr. 14.40 (sous réserve d'une modification éventuelle). Départ gare Allaman

L. CORNAZ & FILS, 1165 Allaman (VD)

Téléphone (021) 76 33 22